

# TOURNOI NATIONAL DU TTTMG 2024

Tennis de Table La Tronche Meylan Grenoble

**Samedi 8 et dimanche 9 juin 2024**

Gymnase du Charlaix

Chemin du Monarié, 38240 Meylan

Sur 24 tables

## 1. Homologation

Le tournoi est de catégorie National B, homologué par la FFTT.

Il est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT avec une licence compétition, à l'exception des catégories d'âge poussins et poussines. Les joueurs qualifiés pour une compétition inscrite au calendrier fédéral le même jour ne peuvent pas participer au tournoi.

Les résultats des poules et des tableaux seront pris en compte pour le calcul des classements FFTT.

## 2. Tableaux

L'heure affichée pour chaque tableau est celle du lancement du tableau. **Le pointage est obligatoire au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.**

Samedi 8 juin		Dimanche 9 juin	
8h30	A : NC à 699 points	9h00	I : NC à 999 points
9h30	B : NC à 1599 points	10h00	J : Toutes Séries Femmes
10h30	C : NC à 899 points	10h00	K : Toutes Séries
12h00	D : NC à 1899 points	11h30	L : NC à 1199 points
13h30	E : 1-shot	13h30	M : NC à 1999 points
14h30	F : NC à 1099 points	15h00	N : Handicap
16h30	G : NC à 2199 points	16h30	O : NC à 1399 points
18h00	H : NC à 1299 points	18h00	P : NC à 1699 points

Les joueuses sont admises dans tous les tableaux. Un joueur, une joueuse, ne peut s'engager au maximum que sur 3 tableaux par jour, sans compter le Toutes Séries Femmes.

Les tableaux A, B, D, G, H le samedi et I, M, P le dimanche sont limités à 48 joueurs.

Les tableaux C, F le samedi et L, O le dimanche sont limités à 60 joueurs.

Les tableaux J Toutes Séries Femmes et K Toutes Séries commencent à la même heure, la somme des inscrits sur l'ensemble de ces 2 tableaux est limitée à 72 joueurs.

Le tableau E 1-shot est limité à 96 joueurs.

Le tableau N Handicap est limité à 64 joueurs.

### 3. Déroulement des tableaux et tirage au sort

Le premier tour de chaque tableau, sauf E et N, se fait par poules de 3. Les deux premiers de poule sont qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe. Toutes les parties dans ces tableaux sont jouées au meilleur des 5 manches de 11 points.

Le tableau N Handicap est un tableau à élimination directe, chaque tour se joue en 1 manche de 31 points, 1 point d'écart suffit pour la victoire. Le handicap est le nombre de points d'avance attribué au début de la partie au joueur le moins bien classé : 2 points d'avance par tranche de 100 points d'écart entre les classements des 2 joueurs, le handicap maximum étant limité à 18 points.

Le tableau E 1-shot est un tableau à élimination directe, chaque tour se joue en 1 seul point. Le service est tiré au sort.

Les parties des tableaux E et N ne comptent pas pour les points de classement FFTT

La mise en poule sera faite sur place à la fin du pointage de chaque tableau, c'est-à-dire 30 minutes avant l'heure prévisionnelle de début du tableau. C'est aussi le cas pour le tirage au sort des tableaux E et N. Le tirage au sort des autres tableaux en sortie de poule sera effectué dès la fin des poules. Ces étapes seront réalisées par le juge-arbitre selon le règlement sportif de la FFTT et seront ouvertes au public.

### 4. Dotations

La dotation totale du tournoi s'élève à 4350 €. Chaque vainqueur recevra une coupe.

Tableau	E 1-sh	A 699	C 899	F 1099	H 1299	B 1599	D 1899	G 2199
Vainqueur	50%*	50€	50€	60€	60€	90€	130€	200€
Finaliste	-	25€	25€	30€	30€	45€	65€	100€
½ finaliste	-	10€	10€	15€	15€	20€	30€	50€
¼ finaliste	-	lot	lot	10€	10€	10€	15€	25€

Tableau	I 999	L 1199	O 1399	P 1699	M 1999	J TSF	K TSH	N Hand.
Vainqueur	50€	60€	70€	100€	150€	170€	400€	150€
Finaliste	25€	30€	35€	50€	70€	85€	200€	70€
½ finaliste	10€	15€	15€	25€	35€	40€	100€	30€
¼ finaliste	lot	10€	10€	10€	15€	15€	50€	15€

\* Le vainqueur du tableau E 1-shot gagne la moitié du total des inscriptions à ce tableau, au maximum 48€.

Les organisateurs se réservent le droit de réduire de moitié la dotation d'un tableau si le nombre d'inscrits est inférieur à la moitié du nombre maximum de joueurs.

## 5. Rappel sur les colles, revêtements et services

Il est rappelé aux joueurs que l'usage du boost, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu de la FFTT : « Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique ou autre. » Aucun manquement à ces règles ne sera accepté et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.

Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur (paragraphe 2.6).

Les règles complètes du jeu de la FFTT sont disponibles à ce lien :

[https://www.fftt.com/site/medias/shares\\_files/reglements-sportifs-2023-applicables-1er-juillet-2023-4489.pdf](https://www.fftt.com/site/medias/shares_files/reglements-sportifs-2023-applicables-1er-juillet-2023-4489.pdf)

## 6. Licenciation FFTT

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical. Si la mention « en règle avec la certification médicale » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « sans pratique sportive » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité, avec la mention « en compétition », datant de moins d'un an pour les majeurs, et de moins de six mois pour les mineurs.

Plusieurs moyens pour justifier sa licenciation :

- Attestation de licence papier ou PDF
- Licence numérique sur l'application FFTT

Si le joueur ne peut pas justifier de sa licenciation et de sa situation vis-à-vis de la certification médicale, il n'est pas autorisé à jouer.

## 7. Organismes et juge-arbitre

Les organisateurs du tournoi sont Tom David, Arnaud Coeffier et Ronan Poirier, contact disponible à l'article 9.

La juge-arbitre du tournoi est Nathalie Paravy (JA3), licence n°9222333, téléphone : 06 81 07 49 57  
Les décisions de la juge-arbitre seront sans appel. Elle sera assistée d'Arnaud Coeffier (JA2), Ronan Poirier (JA1) et Étienne Cayuela (JA1).

## 8. Droits d'engagement

Les droits d'engagement, sans compter les tableaux E et J, sont fixés par jour à :

- 9€ pour 1 tableau
- 17€ pour 2 tableaux
- 23€ pour 3 tableaux

Le tableau E 1-shot est à 1€.

Le tableau J Toutes Séries Femmes est à 5€.

Pour les inscrits dans 3 tableaux, après élimination dans un tableau, il est possible de s'inscrire dans un tableau supplémentaire pour 5€ s'il reste des places et si la mise en poules n'a pas encore été effectuée.

## 9. Inscriptions

Les inscriptions se feront en priorité sur internet avec le formulaire accessible depuis la page du tournoi : <https://www.tttmg.fr/tournoi/tournoi-du-tttmg-2024/>

Les inscriptions sont acceptées par email à [tournoi@tttmg.fr](mailto:tournoi@tttmg.fr) si toutes les informations nécessaires sont fournies : nom, prénom, numéro de licence, points officiels en cours, tableaux souhaités. Pour toute question complémentaire, vous pouvez appeler Ronan Poirier au 06 82 78 84 31.

Une liste des inscrits sera disponible à la page web du tournoi, mise à jour régulièrement dans les semaines précédant le tournoi.

Les inscriptions par internet, email et téléphone seront arrêtées le vendredi 7 juin 2024 à 19h00. Il sera ensuite possible de s'inscrire sur place le jour du tournoi, dans la limite des places disponibles.

Des listes d'attente seront créées si certains tableaux sont complets avant la fin des inscriptions. Elles seront figées le vendredi 7 juin à 19h00.

Seul le paiement valide l'inscription. Le paiement pourra se faire par carte bancaire au moment de l'inscription en ligne ou sur place le jour du tournoi en carte bancaire, espèces ou chèque.

## 10. Pointage et appel

L'heure affichée pour chaque tableau est celle du lancement du tableau. Le pointage est obligatoire au plus tard 30 minutes avant le début du tableau.

Le scratch sera prononcé 5 minutes après l'appel du juge-arbitre.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

## 11. Divers

Une tenue sportive et un esprit sportif sont exigés.

Les balles sont fournies par les joueurs, elles doivent être en plastique sans celluloïd.

L'arbitrage des parties est effectué par les joueurs.

Une buvette sera à la disposition des joueurs.

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

**Participer au tournoi implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.**